AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION
DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

9900, avenue D’Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1

LISTE DES DESSINS

Numéro de la feuille	Discipline	Nom de la feuille	Nom du fichier
C000	CIVIL	PAGE TITRE ET LISTE DES DESSINS	264-C001.DWG
C001	CIVIL	CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX, LÉGENDE ET NOTES PLAN DE LOCALISATION	264-C001.DWG
D-C011	CIVIL	VUE D’ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS EXISTANTS ET DÉMOLITION	264-D-C011.DWG
C021	CIVIL	VUE EN PLAN AMÉNAGEMENTS ET NIVELLEMENT PROPOSÉS	264-C021.DWG
C031	CIVIL	VUE EN PLAN BRANCHEMENTS AUX SERVICES MUNICIPAUX RÉTENTION	264-C031.DWG
C032	CIVIL	VUE EN PLAN GESTION DES EAUX PLUVIALES BASSIN VERSANT ET DÉTAILS RÉTENTION	264-C032.DWG
C051	CIVIL	LIGNAGE ET MARQUAGE	264-C051.DWG
C061	CIVIL	COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES	264-C061.DWG
C062	CIVIL	COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES	264-C062.DWG
C063	CIVIL	COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES	264-C063.DWG
C064	CIVIL	COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES	264-C064.DWG

INGÉNIEUR
Alexandre Latour
5006755
QUÉBEC

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE SDK ET ASSOCIÉ

ARCHITECTURE NFOE

Mécanique, électrique Bouthillette Parizeau

AUTRES INTERVENANTS

POUR APPEL D'OFFRE
2015/09/10

11 PAGES

ÉMISSION

GÉNIE CIVIL

ÉQUIPE LAURENCE inc.
EXPERTS-CONSEILS
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D’Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

F:\2K PROJETS\41801\264-C000.dwg, 264-C001, 2015-09-09 15:41:34

1.0 DEVIS GÉNÉRAUX

1.1 Construction et réparation
Les parties 2 et 3 du cahier des charges et devis généraux au ministère des Transports (MTQ - édition 2015) définissent les clauses techniques générales relatives aux travaux.

1.2 Construction de conduites d'eau potable et d'égout
Le devis normalisé technique BNQ 1809-300 (R2007) (M1 2009) (M2 2015) définit les clauses techniques générales relatives aux travaux de construction conduites d'eau potable et d'égout.

1.3 Terminologie
Dans le cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, le terme ministère doit être remplacé par maître de l'ouvrage ou maître d'œuvre selon le cas

Maître de l'ouvrage :	À venir :	Personne physique ou morale pour le compte duquel les travaux ou les ouvrages sont exécutés.
Maître d'œuvre :	À venir :	Personne physique ou morale qui par sa compétence est chargée par le maître de l'ouvrage de contrôler des travaux et de proposer leur réception et leur règlement.

2.0 Généralités

Services souterrains

Les plans montrent certains ouvrages souterrains uniquement dans le but de mettre en évidence l'existence de câbles, canalisations et ouvrages souterrains dans les secteurs où les travaux doivent être réalisés. L'entrepreneur a la responsabilité de vérifier lui-même auprès des autorités compétentes, l'existence et la localisation réelle, de tous câbles, canalisations et ouvrages souterrains qui peuvent affecter les travaux.
Avant de commencer des excavations, l'entrepreneur doit donc communiquer avec l'organisme info-excavation, les autorités municipales et tous autres intervenants pour faire repérer sur le terrain tous les ouvrages souterrains existants, qu'ils soient montrés ou non sur les plans.

Il est responsable des dommages causés aux câbles, canalisations et ouvrages souterrains. Aucune variation de coûts découlant des ouvrages souterrains non montrés ou mal localisés sur les plans ne pourra être réclamée au maître de l'ouvrage. Suite à l'examen des plans et du devis, l'entrepreneur devra aviser l'ingénieur de toute erreur, omission ou discordance qu'il pourrait constater avant de commencer son travail.

2.1 Conduites d'eau potable et d'égout existantes

La localisation des conduites d'eau potable et d'égout existantes montrées aux plans est approximative. L'entrepreneur doit vérifier et valider la position et la profondeur des conduites par des fouilles minutieuses. Advenant que des écarts sont observés, elles devront être fournies sans délai afin que les modifications requises soient apportées aux plans de construction. L'entrepreneur devra coordonner avec la ville, les travaux de raccordement aux réseaux existants (eau potable et égouts). Aucune interruption de service ne doit avoir lieu sans l'autorisation du maître de l'ouvrage et des autorités concernés.

2.2 Plans tels que construit

Une série de plans montrant tous les changements qui ont eu lieu durant la construction devra être produite par l'entrepreneur au fur et à mesure de l'exécution des travaux et devra être entre temps disponibles pour consultation sur le chantier.À la fin des travaux, avant la réception provisoire, l'entrepreneur devra remettre au maître d'œuvre les plans annotés en format CAD. La réception provisoire des travaux ne pourra être faite avant que les dits plans n'aient été remis.

2.3 Protection contre l'érosion

À tous les endroits du chantier où il y a risque d'érosion, le sol doit être stabilisé.
Les eaux de ruissellement doivent être interceptées et acheminées vers des endroits stabilisés et ce, durant toute la période de construction. L'entrepreneur doit utiliser les méthodes reconnues pour éviter le transport de sédiments.

- barrière à sédiments
- bassin de sédimentation
- berme filtrante et trappe à sédiments filtre en ballot de paille

Toute intervention sur le chantier pouvant causer le transfert de sédiments doit être accompagnée simultanément de mesure de captage de sédiments.

2.4 Protection des revêtements

En tout temps, la circulation des machines et des véhicules sur chenilles en métal, est interdite sur les surfaces pavées, à moins que des contreplaqués de bois d'une épaisseur normale de 20 mm ou de caoutchouc d'une épaisseur minimale de 12,5 mm soient déposés sur la surface afin d'éviter d'endommager le recouvrement.
Toutes réparations ou remplacement complet du revêtement sont de la responsabilité de l'entrepreneur, qui devra en défrayer tous les coûts.

2.5 Nettoyage des lieux

À la fin des travaux et aussi souvent que demandé par le maître d'œuvre l'entrepreneur doit nettoyer et éliminer des lieux tous les débris générés par les travaux et remettre en bon état les surfaces touchées par les travaux.
Le nettoyage des lieux est inclus dans les prix unitaires aux globaux du marché.

3.0 Branchement à l'égout

Sanitaire : 200 mm de diamètre min, PVC DR-28; pente minimale de 2 %.
Pluvial : 200 mm de diamètre min, PVC DR-28; pente minimale de 1 %.
Raccordement à la conduite principale à 90° avec orientation horaire entre 13 h et 15 h.
Raccordement étanche à la conduite principale en PVC ou PEHD avec « T » prémoulé.
Raccordement étanche à la conduite principale en béton armé avec sellette de branchement universelle ou sellette de branchement de type Kor-N-Tee.
Coude à long rayon seulement.

4.0 Membrane géotextile pour enrobement de structures

TEX-O-FLEX 40-12 épaisseur 3 mm et GÉOFLEX-20 épaisseur 3 mm.

LÉGENDE DE GÉNIE CIVIL

	EMPRISE DE RUE
	SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE ET D'ÉGOUTTEMENT
	BORDURE OU TROTTOIR EXISTANT
	BORD DE L'ACCOTEMENT/PAVAGE EXISTANT
	BORD DE PAVAGE PROPOSÉ
	FOSSÉ EXISTANT
	FOSSÉ PROPOSÉ
	HAUT DE TALUS EXISTANT
	HAUT DE TALUS PROPOSÉ
	BAS DE TALUS EXISTANT
	BAS DE TALUS PROPOSÉ
	ARBRE EXISTANT
	BOISÉ
	GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ
	MUR DE SOUTÈNEMENT EN PIERRE
	POTEAU D'INCENDIE
A	CONDUITE D'EAU POTABLE EXISTANTE
A	CONDUITE D'EAU POTABLE PROPOSÉE
	CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL/SANITAIRE EXISTANTE
	PUISARD OU REGARD AVEC TÊTE DE PUISARD EXISTANT
	CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL PROPOSÉE
	CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE PROPOSÉE
R	CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE EN REFOULEMENT PROPOSÉE
	VANNE
	MASSIF DE BÉTON (CONDUITS CONJOINTS H.Q. & B.C.)
	MASSIF DE BÉTON (CONDUITS H.Q.)
	MASSIF DE BÉTON (CONDUITS B.C.)
	FIBRE OPTIQUE
	PUITS D'ACCÈS H.Q.
	PUITS D'ACCÈS B.C.
	UNITÉ D'ÉCLAIRAGE
	CONDUITE DE GAZ
	POTEAUX, FILS AÉRIENS ET HAUBANS
	POMPE
RP-1	REGARD PLUVIAL
RPP-1	REGARD PLUVIAL AVEC TÊTE DE PUISARD
RS-1	REGARD SANITAIRE
	SONDAGE GÉOTECHNIQUE
	CLÔTURE EXISTANTE
	CLÔTURE PROPOSÉE

N

ZONE DES TRAVAUX

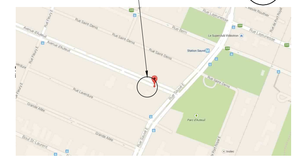

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOCIÉS
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique,	Bouthillette Parizeau

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	POUR APPEL D'OFFRE	E	2015/09/10	A.L.
4	POUR PERMIS	D	2015/09/08	A.L.
3	AVANCEMENT 100%	C	2015/07/10	A.L.
2	AVANCEMENT 60%	B	2015/05/15	A.L.
1	AVANCEMENT 40%	A	2015/04/28	A.L.

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE inc.
EXPERTS-CONSEILS
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	14.18.01
FICHIER PROF.	264-C001.DWG
CONCEPTION	S.B.M.
DESSIN	S.B.
VÉRIFICATION	A.L.
APPROBATION	A.L.

INGÉNIEUR Alexandre Latour 5006755 QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	AUCUNE
FICHIER CSDM	264-C001.DWG

CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX,
LÉGENDE ET NOTES
PLAN DE LOCALISATION

C001 / 11

PAGE

P:\St. PROJETS\14001\DAO\14-C001.dwg, 2014-C0C, 2015-07-10 15:42:0

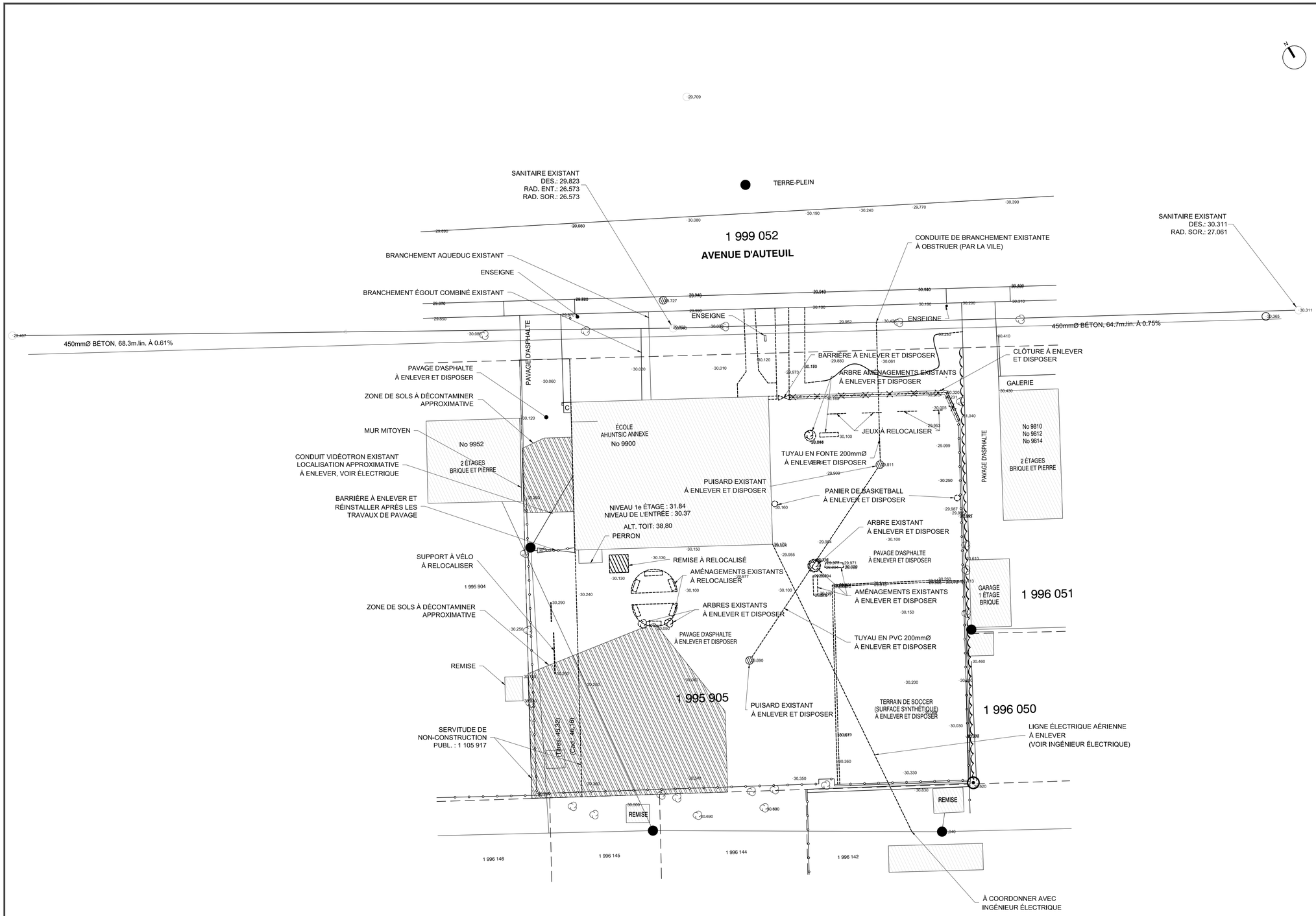

X00-A1-C_csdm15.dwg

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOSIÉS
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique,	Bouthillette Parizeau 514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	**POUR APPEL D'OFFRE**	**E**	**2015/09/10**	**A.L.**
4	**POUR PERMIS**	**D**	**2015/09/08**	**A.L.**
3	**AVANCEMENT 100%**	**C**	**2015/07/10**	**A.L.**
2	**AVANCEMENT 60%**	**B**	**2015/05/15**	**A.L.**
1	**AVANCEMENT 40%**	**A**	**2015/04/28**	**A.L.**

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE inc.
EXPERTS-CONSEILS
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	**14.18.01**
FICHIER PROF.	**264-D-C011.DWG**
CONCEPTION	**S.B.M.**
DESSIN	**S.B.**
VÉRIFICATION	**A.L.**
APPROBATION	**A.L.**

INGÉNIEUR Alexandre Latour 5006755 QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	1:200
FICHIER CSDM	264-D-C011.DWG

VUE EN PLAN DES ÉLÉMENTS EXISTANTS ET DÉMOLITION

D-C011 / 11

PAGE

P: \St. PROJETS\ 14167\264-D011.dwg, 264-D-C011 - 2015-09-10 09:43:23

LÉGENDE DE GÉNIE CIVIL

- BÂTIMENT EXISTANT
- BÂTIMENT PROPOSÉ
- PAVAGE PROPOSÉ
- TROTTOIR PROPOSÉ
- GAZON PROPOSÉ
- GAZON PROPOSÉ AVEC FIRESMART (OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ)

25.30 ÉLÉVATION DU TERRAIN NATUREL EXISTANT

28.30 ÉLÉVATION PROJETÉE

-0.06% PENTE DU TERRAIN PROJETÉE

TOUS LES NIVEAUX PROPOSÉS MONTRÉS EN PLAN, REPRÉSENTENT L'ÉLÉVATION DE LA SURFACE DE PAVAGE / TERRAIN PROJETÉE. AJOUTER 0.15m POUR CONNAÎTRE L'ÉLÉVATION DU TROTTOIR OU DE LA BORDURE ADJACENTE.

LE PLAN D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT, DES STATIONNEMENTS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS PROPOSÉS EST FOURNI PAR NFOE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
DATE: 06 JUIN 2015

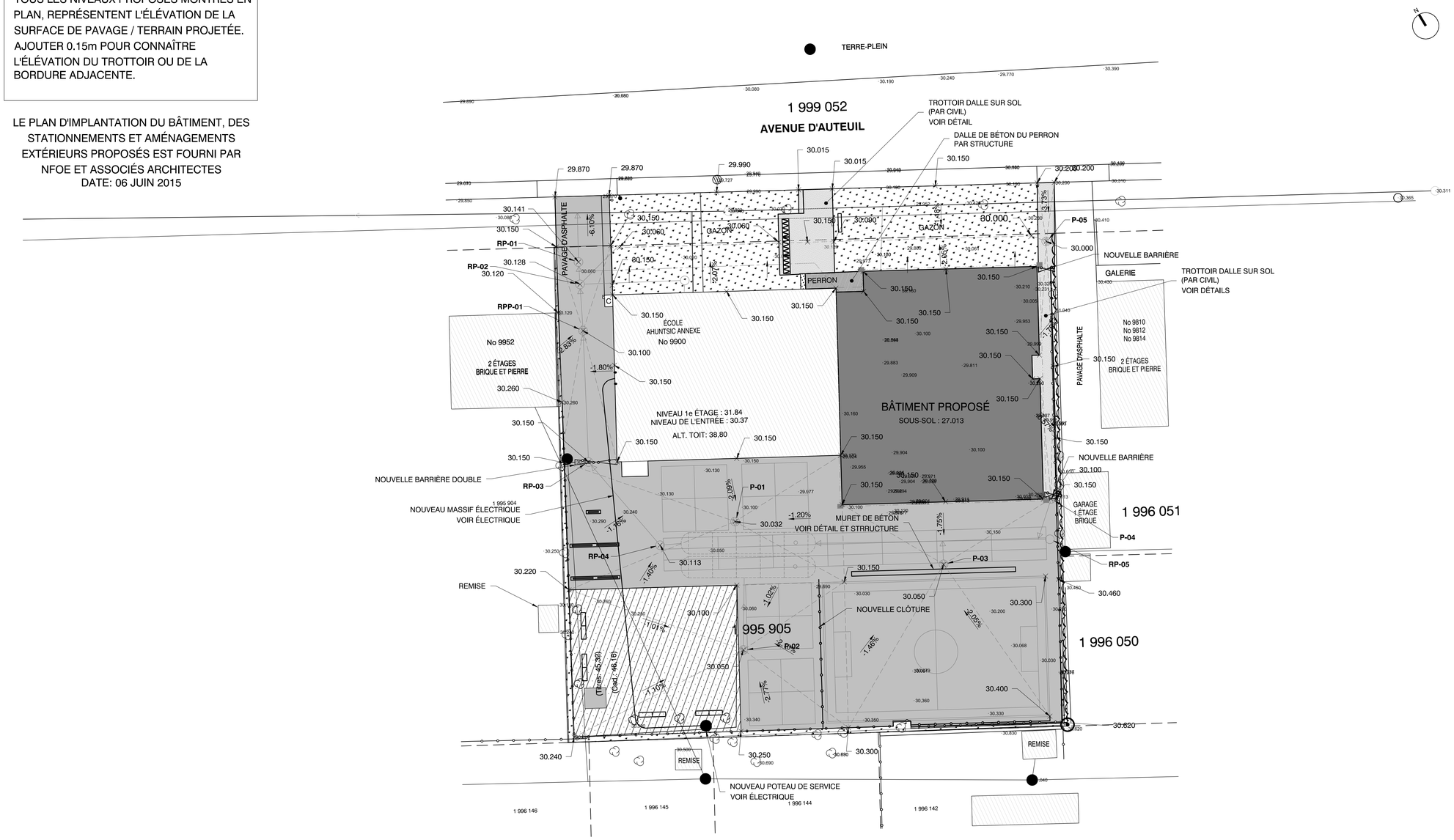

XXX-A1-C_csdn13.dwg

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOSIÉS
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique	Bouthillette Parizeau 514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	**POUR APPEL D'OFFRE**	**E**	**2015/09/10**	**A.L.**
4	**POUR PERMIS**	**D**	**2015/09/08**	**A.L.**
3	**AVANCEMENT 100%**	**C**	**2015/07/10**	**A.L.**
2	**AVANCEMENT 60%**	**B**	**2015/05/15**	**A.L.**
1	**AVANCEMENT 40%**	**A**	**2015/04/28**	**A.L.**

ÉMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE INC. EXPERTS-CONSEILS
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	**14.18.01**
FICHIER PROF.	**264-C021.DWG**
CONCEPTION	**S.B.M.**
DESSIN	**S.B.**
VÉRIFICATION	**A.L.**
APPROBATION	**A.L.**

INGÉNIEUR Alexandre Latour 5006755 QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	1:200
FICHIER CSDM	264-C021.DWG

VUE EN PLAN
AMÉNAGEMENTS ET NIVELLEMENTS PROPOSÉS

C021 / 11

PAGE

F:\26_PROJETS\14801\264\264-C021.dwg, 264-C021, 2015-09-10 15:41:48

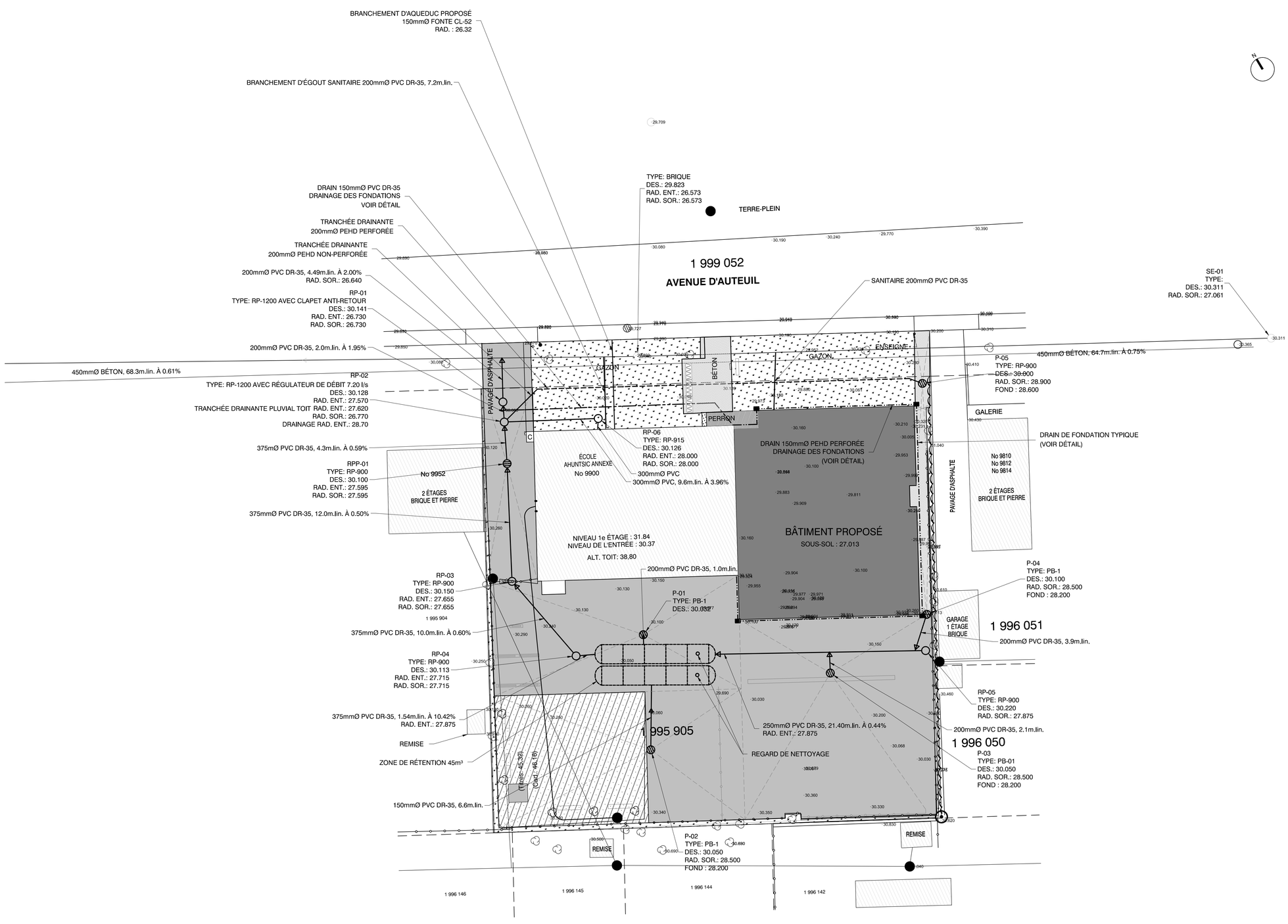

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOCIÉS
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique	Bouthillette Parizeau 514-383-3747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	**POUR COORDINATION**	**A**	**2015/09/14**	**M.L.**
4	**POUR PERMIS**	**D**	**2015/09/08**	**A.L.**
3	**AVANCEMENT 100%**	**C**	**2015/07/10**	**A.L.**
2	**AVANCEMENT 60%**	**B**	**2015/05/15**	**A.L.**
1	**AVANCEMENT 40%**	**A**	**2015/04/28**	**A.L.**

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE inc.
EXPERTS-CONSEILS

700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	**14.18.01**
FICHIER PROF.	**264-C031.DWG**
CONCEPTION	**S.B.M.**
DESSIN	**S.B.**
VÉRIFICATION	**A.L.**
APPROBATION	**A.L.**

INGÉNIEUR
Alexandre Latour
5006755
QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	1:200
FICHIER CSDM	264-C031.DWG

VUE EN PLAN
BRANCHEMENTS AUX SERVICES MUNUCIPAUX
RÉTENTON

C031 / 11

PAGE

X00-41-C_csdm15.dwg

F:\DL PROJETS\14\18\01-264-C031.dwg, 264-C031 - 2015-09-14 11:34:44

Détails des surfaces

Bassin	Type de surface	Aire (m²)	Coefficient de ruissellement
TOIT-AG	Toit	386.17	0.95
	Global :	***386.17***	***0.950***
TOIT-EX	Toit	312.74	0.95
	Global :	***312.74***	***0.950***
B-01	Pavage et Béton	31.6	0.95
	Gazon	120.8	0.35
	Global :	***152.4***	***0.474***
B-02	Pavage et Béton	99.3	0.95
	Gazon	0	0.35
	Global :	***99.3***	***0.950***
B-03	Pavage et Béton	294.04	0.95
	Gazon	0	0.35
	Global :	***294.04***	***0.950***
B-04	Pavage et Béton	138.43	0.95
	Gazon	216.77	0.35
	Global :	***355.2***	***0.584***
B-05	Pavage et Béton	381.10	0.95
	Gazon	33.90	0.35
	Global :	***415***	***0.901***
B-06	Pavage et Béton	19.63	0.95
	Gazon	0	0.35
	Global :	***19.63***	***0.950***
B-07	Pavage et Béton	22.5	0.95
	Gazon	0	0.35
	Global :	***22.5***	***0.950***

Régulateur de débit

Régulateur	Regard	Diamètre de la sortie (mm)	Débit (L/s)	Hauteur de charge (m)	Type
John Meunier Hydrovex 100 VHV-1	RP-02	200	7,20	1,90m	Vortex

Clapet anti-retour

Regard	Diamètre de la sortie (mm)	Type
RP-01	200	Hydrovex CCV-200-RWA (plaque arrondi)

Volume de rétention

Rétention	Volume (m^3)
Surface	Aucune
En Conduite	3,46
Bassin en chambre souterraine	47,1
Rétention disponible	50,5
Rétention nécessaire	41

Résumé calcul du volume de rétention

Superficie du lot touché	2,057	m²
	0.2057	ha
Superficie Perméable		
Gazon :	371	m²
Superficie Impermeable		
Toiture et pavage:	1,686	m²
Coefficient de ruissellement	0.842	
Débit de décharge admissible total: (35 l/s/ha)	7.20	l/s
Volume nécessaire	41	m^3

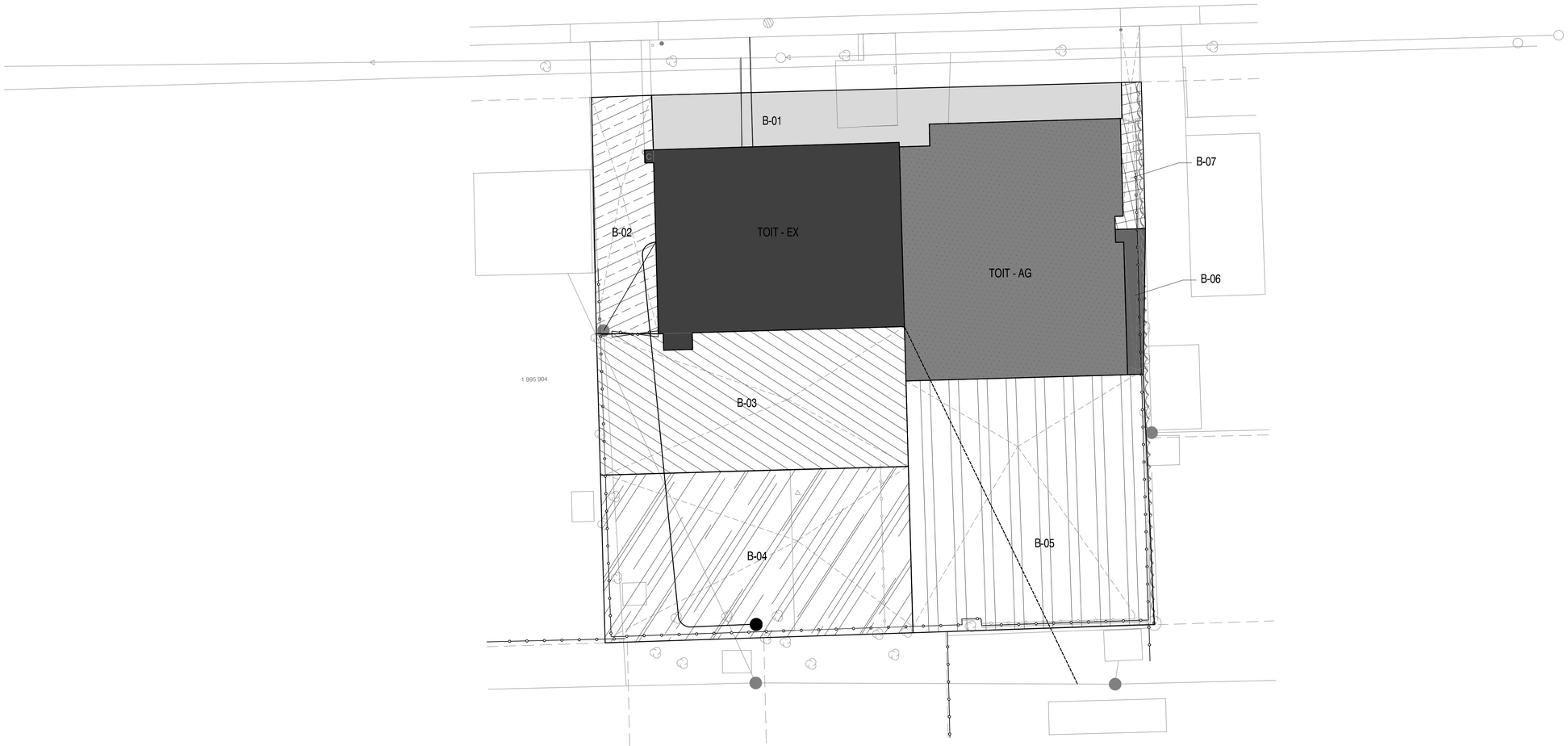

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE SDK ET ASSOCIÉS

ARCHITECTURE NFOE

Mécanique, électrique Bouthillette Parizeau
514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	POUR APPEL D'OFFRE	E	2015/09/10	A.L.
4	POUR PERMIS	D	2015/09/08	A.L.
3	AVANCEMENT 100%	C	2015/07/10	A.L.
2	AVANCEMENT 60%	B	2015/05/15	A.L.
1	AVANCEMENT 40%	A	2015/04/28	A.L.

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS INC.
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF. 14.18.01
FICHIER PROF. 264-C032.DWG
CONCEPTION S.B.M.
DESSIN S.B.
VÉRIFICATION A. L.
APPROBATION A.L.

INGÉNIEUR Alexandre Latour 5006755 QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE 1:200
FICHIER CSDM 264-C032.DWG

VUE EN PLAN
GESTION DES EAUX PLUVIALES
BASSIN VERSANT ET DÉTAIL RÉTENTION

C032 / 11

PAGE

XXX-A1-C_csdm15.dwg

P:\St. PROJETS\ 14167\Util+C032.dwg, 264-C032, DWG=True, 14:35:31

VOIR PLAN D'ARCHITECTURE POUR LES DIMENSIONS DES ESPACE DE JEUX

ÉPAISSEUR DE LIGNE : 75mm
TYPE : PEINTURE L'EAU LONGUE DURÉE
COULEUR : BLANCHE
AUTRE COULEUR À COORDONNER AVEC C.S.D.M.

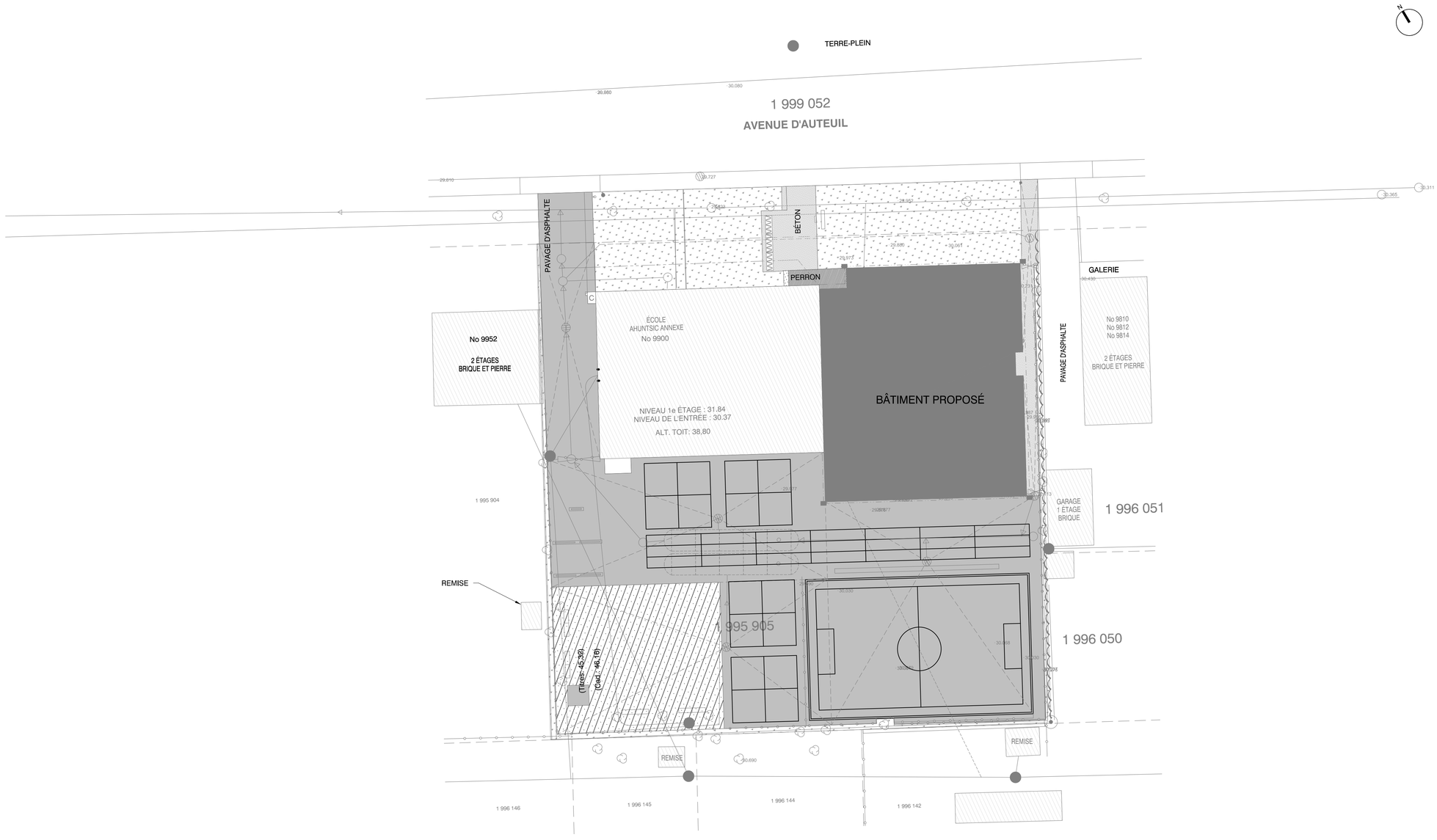

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOSIÉS
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique	Bouthillette Parizeau 514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	**POUR APPEL D'OFFRE**	**E**	**2015/09/10**	**A.L.**
4	**POUR PERMIS**	**D**	**2015/09/08**	**A.L.**
3	**AVANCEMENT 100%**	**C**	**2015/07/10**	**A.L.**
2				
1				

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE inc.
EXPERTS-CONSEILS

700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	**14.18.01**
FICHIER PROF.	**264-C051.DWG**
CONCEPTION	**S.B.M.**
DESSIN	**S.B.**
VÉRIFICATION	**A.L.**
APPROBATION	**A.L.**

INGÉNIEUR
Alexandre Latour
5006755
QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	1:200
FICHIER CSDM	264-C051.DWG

VUE EN PLAN
LIGNAGE ET MARQUAGE

C051 / 11

PAGE

XXX-A1-C_osdm12.dwg

F:\DL PROJETS 4\BUT\264-250\dwg, 264-C051.dwg, 2015-09-10 15:44:4

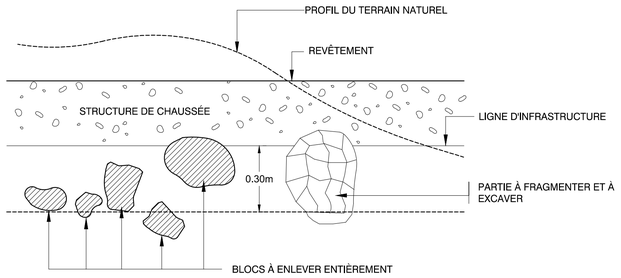

NOTES:

- TOUS LES BLOCS DE PLUS DE 300mm DE DIAMÈTRE PRÉSENTS DANS LES 500 PREMIERS MILLIMÈTRES SOUS LA LIGNE D'INFRASTRUCTURE DOIVENT ÊTRE SOIT ENLEVÉS, SOIT FRAGMENTÉS ET EXCAVÉS JUSQU'À CETTE PROFONDEUR;
- APRÈS L'ENLÈVEMENT DES BLOCS, L'EXCAVATION DOIT ÊTRE COMBLÉE AVEC DES MATÉRIAUX SIMILAIRES AU SOL NATUREL ENVIRONNANT, EXEMPT DE BLOCS.

DÉTAIL PRÉPARATION DE L'INFRASTRUCTURE

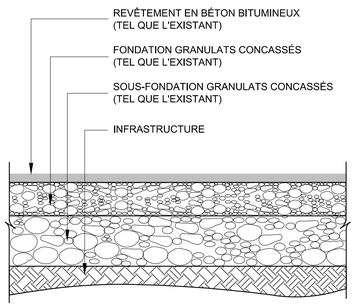

RÉFECTION DE L'AVENUE

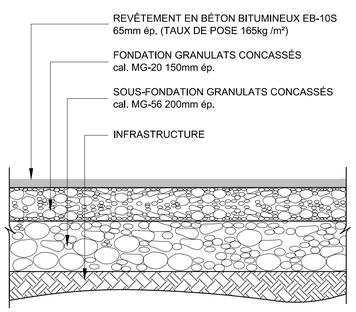

RÉFECTION DE LA COUR

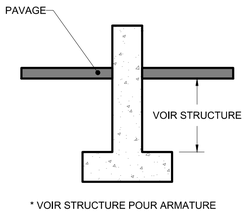

* VOIR STRUCTURE POUR ARMATURE

DÉTAIL BANC-MURET DE BÉTON

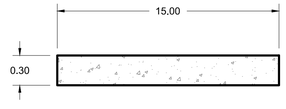

VUE EN PLAN - BANC-MURET DE BÉTON

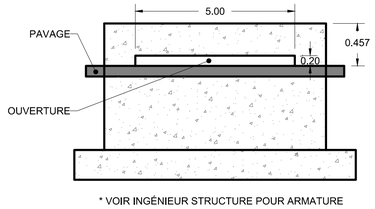

* VOIR INGÉNIEUR STRUCTURE POUR ARMATURE

ÉLÉVATION - BANC-MURET DE BÉTON

① LA RÉFECTION DERRIÈRE LE TROTTOIR EST EFFECTUÉE À L'AIDE DE MATÉRIAUX DE MÊME NATURE QUE CEUX AVOISINANTS.

② L'ÉPAISSEUR MINIMALE DE 150mm EST CONSERVÉE VIS-À-VIS DES ENTRÉES.

③ LA PLANCHE COMPRESSIBLE DOIT ÊTRE INSTALLÉE SUR TOUTE LA PROFONDEUR DU BÉTON, ET CE, DE L'ARRIÈRE DU TROTTOIR JUSQU'À 25mm À L'AVANT DU TROTTOIR. DE PLUS, UN TRAIT DE SCIE DOIT ÊTRE FAIT DANS CETTE PARTIE DU TROTTOIR (TALON), DANS L'ALIGNEMENT DE CELUI DE LA PLANCHE COMPRESSIBLE.

④ LE MATÉRIAU GRANULAIRE UTILISÉ DANS LA FONDATION DOIT ÊTRE UN MG-20 OU UN MR-5 DONT LA GRANULOMÉTRIE EST CONFORME AU FUSEAU GRANULOMÉTRIQUE DU MG-20.

⑤ LA HAUTEUR AU-DESSUS DU REVÊTEMENT EST DE 25mm POUR UNE ENTRÉE CHARRETIÈRE, DE 5mm POUR UN ACCÈS UNIVERSEL ET À LA RENCONTRE D'UNE PISTE CYCLABLE.

LES BORDURES SONT SCIÉES À TOUS LES 6.00m SUR UNE PROFONDEUR DE 100mm.

NOTES:

- DES JOINTS DE DÉSOLIDARISATION SONT REQUIS ENTRE LE TROTTOIR ET UN OUVRAGE FIXE TEL QU'UNE BORNE-FONTAINE, UN POTEAU OU UN REGARD;
- EN REMBLAI, LES MATÉRIAUX DE FONDATION ET DE SOUS-FONDATION SONT PROLONGÉS JUSQU'AU TALUS;
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES;
- BÉTON DE CIMENT:
  - COULÉ EN PLACE: TYPE IV OU V;
  - MOULÉ EN PLACE: TYPE VI OU VII.
- ESSAIS DE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION À 7 JOURS ET 28 JOURS RÉALISÉS PAR UN LABORATOIRE DE SOL ACCRÉDITÉ.

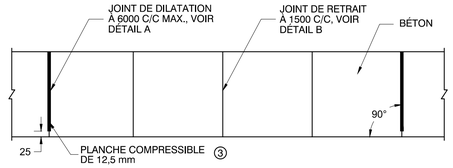

PLAN

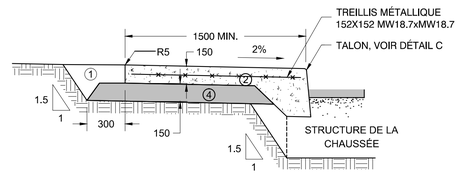

ÉLÉVATION

AMÉNAGEMENT D'UNE ENTRÉE, VOIR DESSINS NORMALISÉS DU MTQ 001 ET 002.
AMÉNAGEMENT POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, VOIR DESSIN NORMALISÉ DU MTQ 003

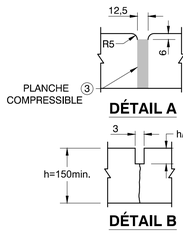

DÉTAIL A

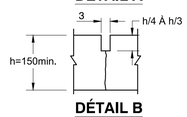

DÉTAIL B

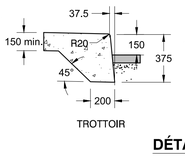

TROTTOIR

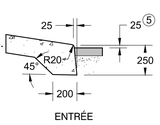

ENTRÉE

DÉTAIL C

TROTTOIR ET BORDURE MONOLITHIQUES

① LARGEUR DE L'ACCÈS TELLE QU'ELLE EST DÉFINIE AU TOME I - CONCEPTION ROUTIÈRE, CHAPITRE 10 "ACCÈS".

② 50mm POUR UNE PENTE DE 5%.

③ LA HAUTEUR AU-DESSUS DU REVÊTEMENT EST DE 25mm POUR UNE ENTRÉE CHARRETIÈRE, DE 5mm POUR UN ACCÈS UNIVERSEL ET À LA RENCONTRE D'UNE PISTE CYCLABLE. L'ÉPAISSEUR MINIMALE DE 150mm EST CONSERVÉE VIS-À-VIS DES ENTRÉES.

NOTES:

- CE DESSIN CONCERNE LES ENTRÉES RÉSIDENTIELLES OU COMMERCIALES;
- LES DÉTAILS DE CONSTRUCTION DU TROTTOIR SONT PRÉSENTÉS AUX DESSINS NORMALISÉS 004 ET 005;
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.

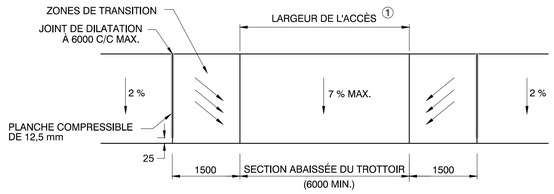

PLAN

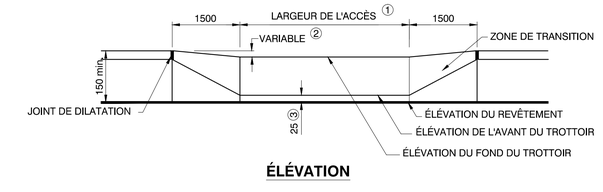

ÉLÉVATION

TROTTOIR - AMÉNAGEMENT D'UNE ENTRÉE

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOCIÉE
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique	Bouthillette Parizeau 514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	**POUR APPEL D'OFFRE**	**E**	**2015/09/10**	**A.L.**
4	**POUR PERMIS**	**D**	**2015/09/08**	**A.L.**
3	**AVANCEMENT 100%**	**C**	**2015/07/10**	**A.L.**
2	**AVANCEMENT 60%**	**B**	**2015/05/15**	**A.L.**
1	**AVANCEMENT 40%**	**A**	**2015/04/28**	**A.L.**

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE inc.
EXPERTS-CONSEILS
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	**14.18.01**
FICHIER PROF.	**264-C061.DWG**
CONCEPTION	**S.B.M.**
DESSIN	**S.B.**
VÉRIFICATION	**A.L.**
APPROBATION	**A.L.**

INGÉNIEUR Alexandre Latour 5006755 QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	AUCUNE
FICHIER CSDM	264-C061.DWG

COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES

C061 / 11

PAGE

F:\06_PROJETS\14\18\01\264-C061.dwg, 2014-06-25 15:44:11

TABLEAU 1			
DIAMÈTRE NOMINAL DE LA CONDUITE		ÉPAISSEUR MINIMALE DE L'ASSISE DANS LE SOL OU DANS LE ROC	LARGEUR AU FOND DE LA TRANCHÉE "*L* "
mm	(po)	(mm)	(mm)
300 ET MOINS	(12 ET MOINS)	150	Dext. + 600
DE 350 À 600	(DE 14 À 24)	150	Dext. + 900
DE 750 À 1 200	(DE 30 À 48)	200	Dext. + 1 200
DE 1 350 À 1 500	(DE 54 À 60)	250	Dext. + 1 200
1 800 ET PLUS	(72 ET PLUS)	300	a) D ext. + 1 200, SI LA TRANCHÉE EST ÉTANÇONNÉE b) D ext. + 900, SI LA TRANCHÉE N'EST PAS ÉTANÇONNÉE

NOTES

1) LES PENTES DE L'EXCAVATION NE SONT PAS RESTREINTES AUX SEULES PENTES ILLUSTRÉES DANS LA FIGURE CI-CONTRE. L'EXCAVATION DOIT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU "CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION", NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN CREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.

2) LA CONDUITE DOIT ÊTRE POSITIONNÉE AU CENTRE DE LA TRANCHÉE. D ext. EST LE DIAMÈTRE EXTÉRIEUR DE LA CONDUITE, EXPRIMÉ EN MILLIMÈTRE.

3) LA LARGEUR DU FOND DE LA TRANCHÉE CORRESPOND À LA DISTANCE LIBRE ENTRE LES 2 FACES DE L'ÉTANÇONNEMENT, S'IL Y A LIEU.

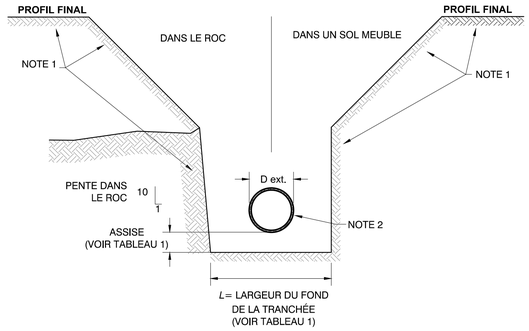

SECTION TYPE D'UNE TRANCHÉE

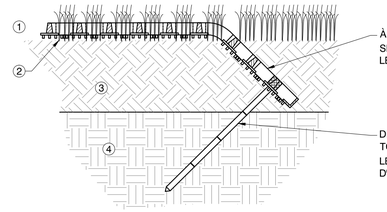

À ±100mm DU REBORD, LES TUILES EN PÉRIPHÉRIE SERONT INSTALLÉES DANS UN ANGLE DE ±45° DANS LE SOL

DES CLOUS SERONT INSTALLÉS EN PÉRIPHÉRIE À TOUS LES ±228mm (6 TROUS)
LES TUILES SERONT RELIÉES ENTRE ELLES À L'AIDE D'ATTACHES AUTOBLOQUANTES (TIE-WRAP)

1. TUILE IGNIFUGE À MOTIF ANNELÉ FABRIQUÉE DE CAOUTCHOUC RECYCLÉ FIRESMART 1x1.5mx23mm D'ÉPAISSEUR OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
2. GAZON : EXISTANT OU NOUVELLE TOURBE SELON LES NORMES
   NOTE : IL EST RECOMMANDÉ DE COUPER LE GAZON AVANT LA POSE DU FIRESMART AFIN DE PERMETTRE AUX BRINS DE GAZON DE PASSER PLUS FACILEMENT À TRAVERS LES OUVERTURES
3. TERRE ARABLE : 100mm APRÈS TASSEMENT
4. SOL NON REMANIÉ

NOTE: L'ENTREPRENEUR DOIT ATTENDRE 2 À 3 SEMAINES APRÈS LA POSE DE LA TOURBE POUR INSTALLER LA MEMBRANE FIRESMART OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

HAUTEUR DE CHUTE : JUSQU'À 1.8m (6')

DÉTAIL DE POSE DE LA MEMBRANE FIRE SMART No 1

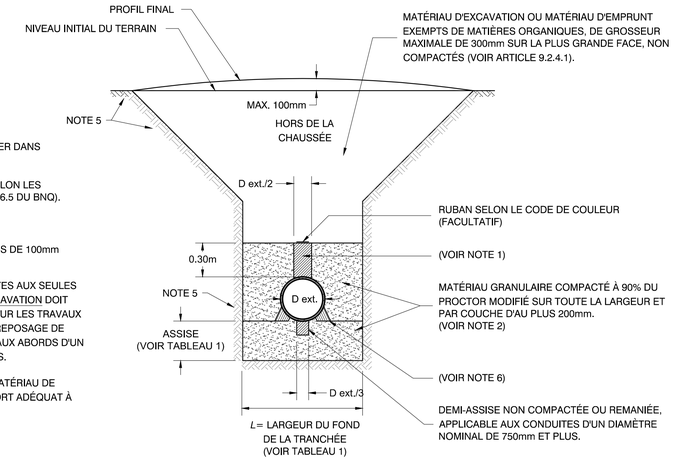
PROFIL FINAL
NIVEAU INITIAL DU TERRAIN
MATÉRIAU D'EXCAVATION OU MATÉRIAU D'EMPRUNT EXEMPTS DE MATIÈRES ORGANIQUES, DE GROSSEUR MAXIMALE DE 300mm SUR LA PLUS GRANDE FACE, NON COMPACTÉS (VOIR ARTICLE 9.2.4.1).
NOTE 5
MAX. 100mm
HORS DE LA CHAUSSÉE
D ext./2
RUBAN SELON LE CODE DE COULEUR (FACULTATIF)
0.30m
(VOIR NOTE 1)
NOTE 5
D ext.
MATÉRIAU GRANULAIRE COMPACTÉ À 90% DU PROCTOR MODIFIÉ SUR TOUTE LA LARGEUR ET PAR COUCHE D'AU PLUS 200mm. (VOIR NOTE 2)
ASSISE (VOIR TABLEAU 1)
(VOIR NOTE 6)
D ext./3
DEMI-ASSISE NON COMPACTÉE OU REMANIÉE, APPLICABLE AUX CONDUITES D'UN DIAMÈTRE NOMINAL DE 750mm ET PLUS.
L= LARGEUR DU FOND DE LA TRANCHÉE (VOIR TABLEAU 1)

NOTES

1) LE MATÉRIEL DE COMPACTAGE NE DOIT JAMAIS CIRCULER DANS CETTE ZONE.

2) ON DOIT UTILISER UN MATÉRIAU GRANULAIRE CG-14, SELON LES EXIGENCES DE LA NORME NQ2560-114-III (VOIR ARTICLE 6.5 DU BNQ).

3) D ext. EST LE DIAMÈTRE EXTÉRIEUR DE LA CONDUITE.

4) LA SURFACE DE REMPLISSAGE NE DOIT PAS ÊTRE À PLUS DE 100mm AU-DESSUS DU NIVEAU INITIAL DU TERRAIN.

5) LES PENTES DE L'EXCAVATION NE SONT PAS RESTREINTES AUX SEULES PENTES ILLUSTRÉES DANS LA FIGURE CI-CONTRE. L'EXCAVATION DOIT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU "CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION", NOTAMMNENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULE AUX ABORDS D'UN CREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.

6) IL EST IMPORTANT DE PLACER ET DE BIEN TASSER LE MATÉRIAU DE REMBLAI DANS CETTE ZONE AFIN D'ASSURER UN SUPPORT ADÉQUAT À LA CONDUITE.

SECTION TYPE D'UNE TRANCHÉE HORS CHAUSSÉE
ASSISE ET ENROBAGE POUR CONDUITES CPV, PEHD, TTOG, TTOA ET TTOA NERVURÉE

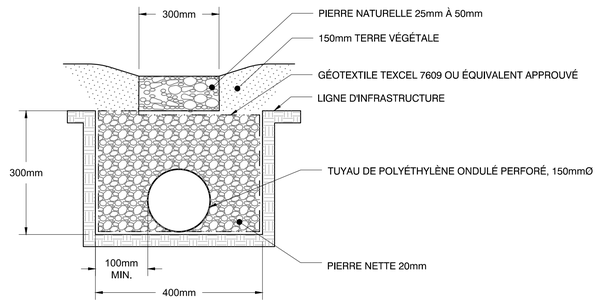

NOTES:

LORSQUE LE DRAIN EST RELIÉ À UN PUISARD, UN RACCORD ÉTANCHE EST NÉCESSAIRE.

L'EXTRÉMITÉ AMONT DU TUYAU DOIT ÊTRE FERMÉ PAR UN BOUCHON

COUPE TYPE D'UNE TRANCHÉE DRAINANTE

XXX-A1-C_csdm15.dwg

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE SDK ET ASSOCIÉS

ARCHITECTURE NFOE

Mécanique, électrique Bouthillette Parizeau
514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	POUR APPEL D'OFFRE	E	2015/09/10	A.L.
4	POUR PERMIS	D	2015/09/08	A.L.
3	AVANCEMENT 100%	C	2015/07/10	A.L.
2	AVANCEMENT 60%	B	2015/05/15	A.L.
1	AVANCEMENT 40%	A	2015/04/28	A.L.

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE INC.
EXPERTS-CONSEILS
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	14.18.01
FICHIER PROF.	265-C062.DWG
CONCEPTION	S.B.M.
DESSIN	S.B.
VÉRIFICATION	A.L.
APPROBATION	A.L.

INGÉNIEUR Alexandre Latour 5006755 QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE AUCUNE

FICHIER CSDM 265-C062.DWG

COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES

C062 / 11

PAGE

P: \St. PROJETS\ 14167\DAO\C062.dwg, 2014-C062, 2015-09-09 15:45:07

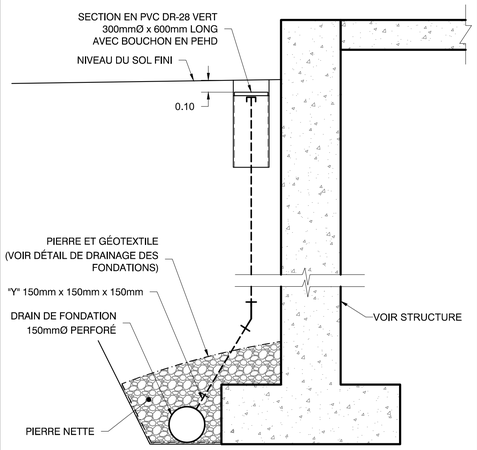

REGARD DE NETTOYAGE

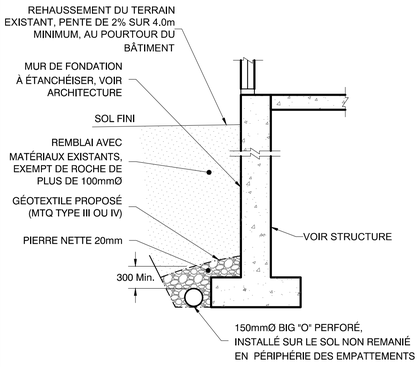

DRAINAGE DES FONDATIONS

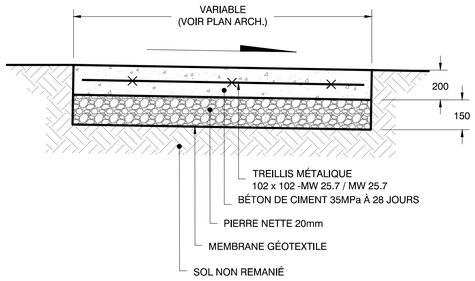

* PRÉVOIR CARTON FIBRE ENTRE TROTTOIR DALLE ET MUR DE FONFATION

DÉTAIL - TROTTOIR-DALLE

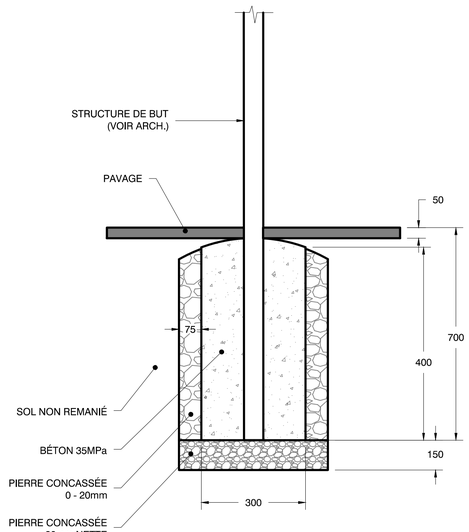

ANCRAGE BUT DE SOCCER

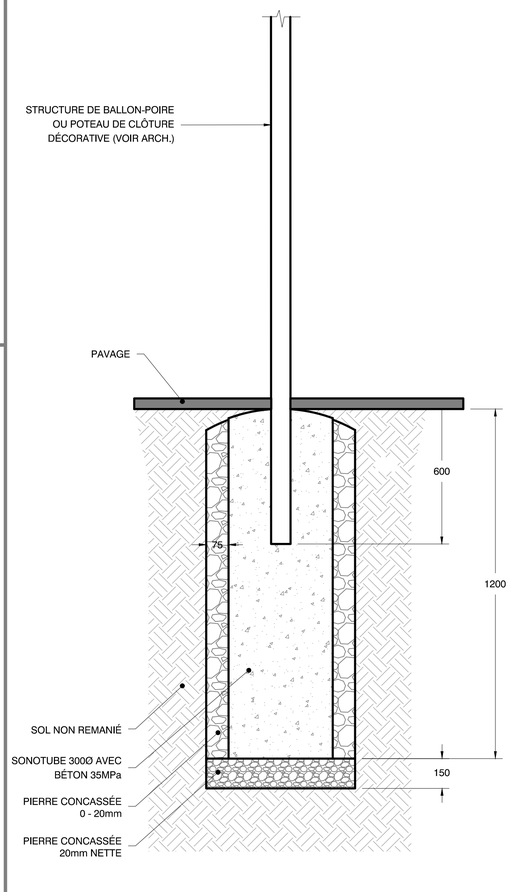

BASE DE BALLON-POIRE

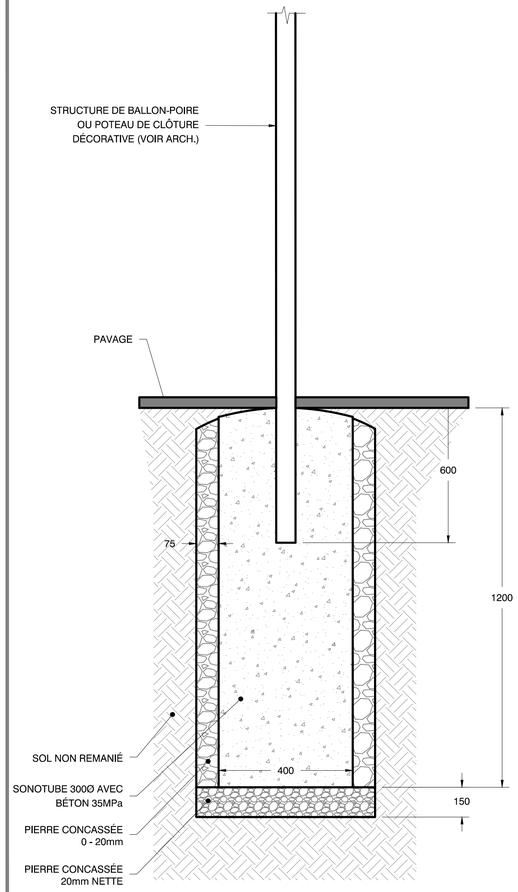

BASE DE MULTI-BALLONS

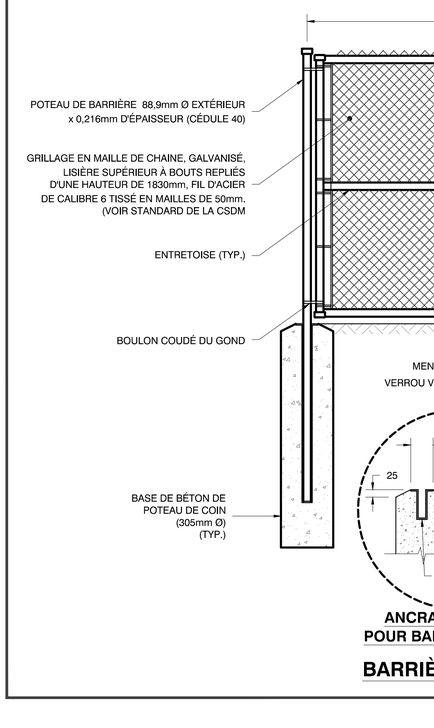

ANCRAGE CENTRAL
POUR BARRIÈRE DOUBLE

BARRIÈRE DOUBLE OU SIMPLE - ÉLÉVATION

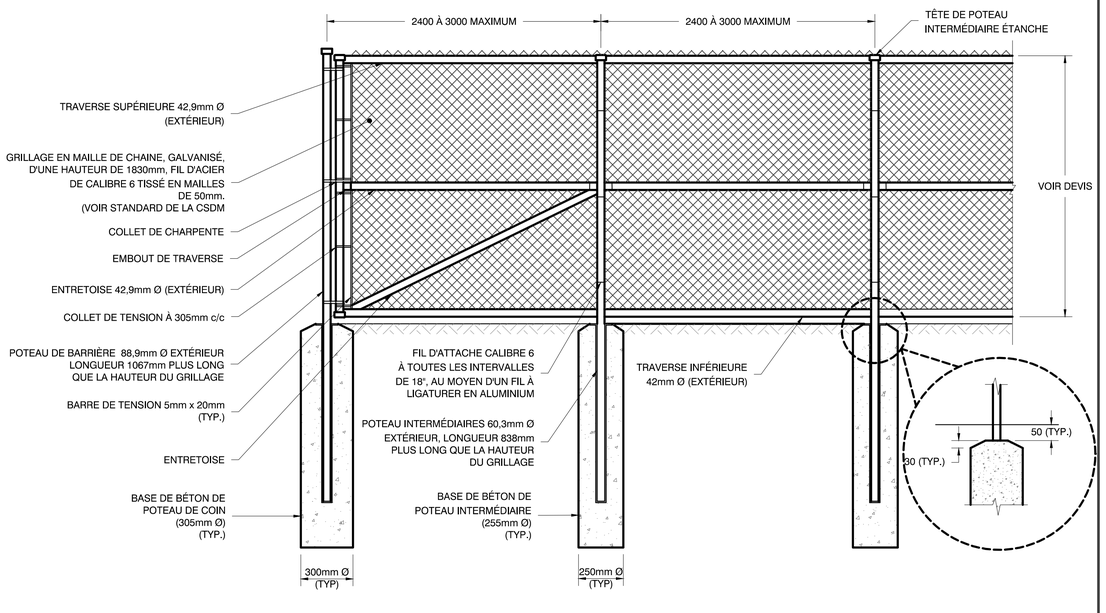

CLÔTURE À MAILLES DE CHAINE - ÉLÉVATION

XXX-A1-C_csdm13.dwg

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GÉNÉRALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOCIÉS
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique	Bouthillette Parizeau 514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8			
7			
6			
5	**POUR APPEL D'OFFRE**	**E**	**2015/09/10 A.L.**
4	**POUR PERMIS**	**D**	**2015/09/08 A.L.**
3	**AVANCEMENT 100%**	**C**	**2015/07/10 A.L.**
2			
1			

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE inc.
EXPERTS-CONSEILS

700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	**14.18.01**
FICHIER PROF.	**265-C063.DWG**
CONCEPTION	**S.B.M.**
DESSIN	**S.B.**
VÉRIFICATION	**A.L.**
APPROBATION	**A.L.**

INGÉNIEUR
Alexandre Latour
5006756
QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	AUCUNE
FICHIER CSDM	265-C063.DWG

COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES

C063 / 11

PAGE

P:\06_PROJETS\14501\Arch\C063.dwg, 2014-06-03, 10:14:44, Sam 14:45:13

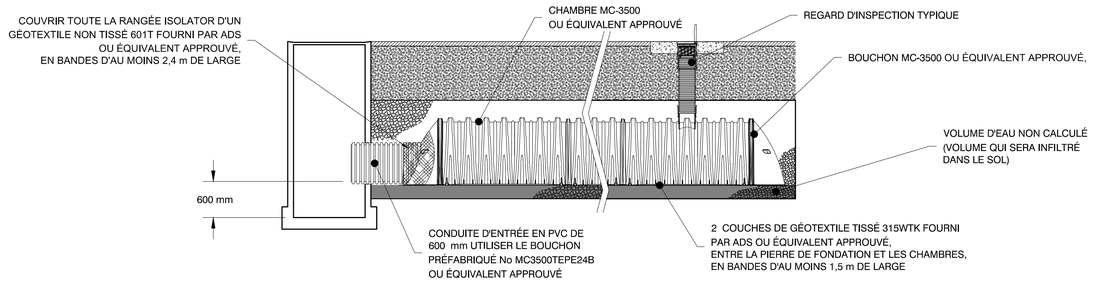
COUVRIR TOUTE LA RANGÉE ISOLATOR D'UN GÉOTEXTILE NON TISSÉ 601T FOURNI PAR ADS OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, EN BANDES D'AU MOINS 2,4 m DE LARGE
CHAMBRE MC-3500 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
REGARD D'INSPECTION TYPIQUE
BOUCHON MC-3500 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ,
VOLUME D'EAU NON CALCULÉ (VOLUME QUI SERA INFILTRÉ DANS LE SOL)
600 mm
CONDUITE D'ENTRÉE EN PVC DE 600 mm UTILISER LE BOUCHON PRÉFABRIQUÉ No MC3500TEPE24B OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
2 COUCHES DE GÉOTEXTILE TISSÉ 315WTK FOURNI PAR ADS OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, ENTRE LA PIERRE DE FONDATION ET LES CHAMBRES, EN BANDES D'AU MOINS 1,5 m DE LARGE

DÉTAIL DE LA RANGÉE ISOLATOR MC-3500

ÉCHELLE : AUCUNE

INSPECTION ET ENTRETIEN

ÉTAPE 1) INSPECTER LA RANGÉE ISOLATOR POUR VÉRIFIER LA PRÉSENCE DE SÉDIMENTS

A. REGARD D'INSPECTION
- A.1. ENLEVER OU OUVRIR LE COUVERCLE DE L'ADAPTATEUR NYLOPLAST
- A.2. ENLEVER ET NETTOYER LE FILTRE FLEXSTORM
- A.3. UTILISER UNE LAMPE DE POCHE ET UN JALON POUR MESURER L'ÉPAISSEUR DES SÉDIMENTS ET NOTER LES RÉSULTATS DANS LE JOURNAL D'ENTRETIEN
- A.4. INTRODUIRE UNE CAMÉRA DANS LA RANGÉE ISOLATOR POUR EFFECTUER L'INSPECTION VISUELLE DE L'ACCUMULATION DE SÉDIMENTS
- A.5. SI LES SÉDIMENTS ONT AU MOINS 80 MM D'ÉPAISSEUR, PASSER À L'ÉTAPE 2. SINON, PASSER À L'ÉTAPE 3.

B. TOUTES LES RANGÉES ISOLATOR
- B.1. ENLEVER LE COUVERCLE DU REGARD EN AMONT DE LA RANGÉE ISOLATOR.
- B.2. À L'AIDE D'UNE LAMPE DE POCHE, INSPECTER LA RANGÉE ISOLATOR PAR LE TUYAU D'ÉVACUATION.
  - a) IL EST POSSIBLE D'UTILISER DES MIROIRS SUR UNE PERCHE OU DES CAMÉRAS POUR ÉVITER D'ENTRER DANS L'ESPACE CLOS.
  - b) SUIVRE LES RÈGLES LOCALES ET DE LA CSST APPLICABLES AUX ESPACES CLOS QUAND IL FAUT ENTRER DANS LE SYSTÈME PAR UN REGARD.
- B.1. SI LES SÉDIMENTS ONT AU MOINS 80 MM D'ÉPAISSEUR, PASSER À L'ÉTAPE 2. SINON, PASSER À L'ÉTAPE 3.

ÉTAPE 2) NETTOYER LA RANGÉE ISOLATOR À L'AIDE DU PROCÉDÉ « JETVAC ».
- C. IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER UNE BUSE FIXE CONÇUE POUR LES PONCEAUX AVEC DES JETS ORIENTÉS VERS L'ARRIÈRE AYANT UNE PORTÉE D'AU MOINS 1,1 M.
- D. PASSER LE DISPOSITIF « JETVAC » À PLUSIEURS REPRISES, JUSQU'À CE QUE L'EAU DE RINÇAGE SOIT PROPRE.
- E. ASPIRER LE CONTENU DE LA RÉSERVE AU BESOIN.

ÉTAPE 3) REMETTRE TOUS LES COUVERCLES, GRILLES ET FILTRES, PUIS NOTER LES OBSERVATIONS ET LES MESURES PRISES.

ÉTAPE 4) INSPECTER ET NETTOYER LES PUISARDS ET LES REGARDS PLACÉS EN AMONT DU SYSTÈME DE RÉTENTION.

REMARQUES

1. PROCÉDER À UNE INSPECTION TOUS LES SIX MOIS LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXPLOITATION ET FOURNIR LE RÉGISTRE D'INSPECTION ET LE MANUEL D'ENTRETIEN À LA CSDM. L'INSPECTION DOIT ÊTRE FAITE SELON LES OBSERVATIONS ANTÉRIEURES SUR LES DÉPÔTS DE SÉDIMENTS ET LE NIVEAU DE RETENUE ET REMISE D'UN RAPPORT À LA CSDM.
2. EFFECTUER LE NETTOYAGE PAR JET ET L'ASPIRATION TOUS LES ANS OU LORSQUE JUGÉ NÉCESSAIRE APRÈS INSPECTION.
3. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE UNE INSPECTION PAR CAMÉRA ET PRÉSENTER LES RÉSULTATS AVANT LE PAVAGE.

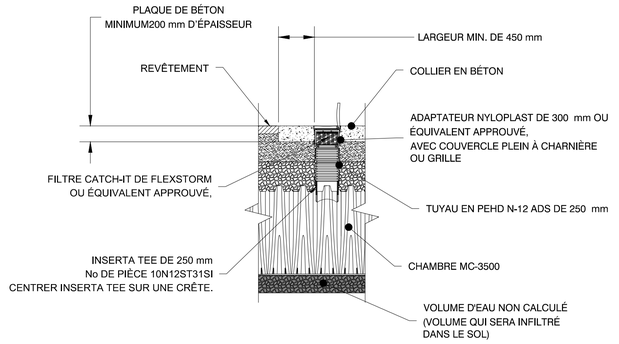
PLAQUE DE BÉTON MINIMUM200 mm D'ÉPAISSEUR
LARGEUR MIN. DE 450 mm
REVÊTEMENT
COLLIER EN BÉTON
ADAPTATEUR NYLOPLAST DE 300 mm OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, AVEC COUVERCLE PLEIN À CHARNIÈRE OU GRILLE
FILTRE CATCH-IT DE FLEXSTORM OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ,
TUYAU EN PEHD N-12 ADS DE 250 mm
INSERTA TEE DE 250 mm No DE PIÈCE 10N12ST31SI CENTRER INSERTA TEE SUR UNE CRÊTE.
CHAMBRE MC-3500
VOLUME D'EAU NON CALCULÉ (VOLUME QUI SERA INFILTRÉ DANS LE SOL)

DÉTAIL DU REGARD D'INSPECTION MC-3500

ÉCHELLE : AUCUNE

MATÉRIAUX DE REMBLAI ACCEPTABLES POUR LES SYSTÈMES DE CHAMBRES DE RÉTENTION

EMPLACEMENT DES COUCHES		DESCRIPTION	DÉSIGNATION DANS LES NORMES DE L'AASHTO	EXIGENCES DE DENSITÉ
D	**REMBLAI FINAL :** LE MATÉRIAU DE REMBLAI DE LA COUCHE « D » COMMENCE SUR LE DESSUS DE LA COUCHE « C » ET SE TERMINE À LA BASE DU REVÊTEMENT FLEXIBLE OU DU SOL NON REVÊTU. REMARQUE : LA FONDATION DU REVÊTEMENT PEUT ÊTRE INCLUSE DANS LA COUCHE « D ».	TOUT SOL OU TOUTE PIERRE, TOUT SOL NATUREL OU AUTRE MATÉRIAU INDIQUÉS SUR LES PLANS DE L'INGÉNIEUR. VÉRIFIER LES PLANS POUR CONNAÎTRE LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE SOL DE FONDATION POUR LE REVÊTEMENT.	s.o.	VOIR DÉTAIL.
C	**PREMIÈRE COUCHE DE REMBLAI :** LE MATÉRIAU DE REMBLAI DE LA COUCHE « C » COMMENCE SUR LE DESSUS DE LA PIERRE NETTE DE REMBLAI (COUCHE « B ») ET SE TERMINE 600 MM (24 PO) AU-DESSUS DE LA CHAMBRE. REMARQUE : LA FONDATION DU REVÊTEMENT PEUT ÊTRE INCLUSE DANS CETTE COUCHE.	MÉLANGES DE SOL GRANULEUX ET À GRANULOMÉTRIE ÉTALÉE, MOINS DE 35 % DE FINES. LA MAJORITÉ DES MATÉRIAUX DE FONDATION DU REVÊTEMENT PEUVENT REMPLACER CEUX PRÉVUS POUR CETTE COUCHE.	NORME M145(1) : A-1, A-2-4, A-3 OU NORME M43(1) : 3, 357, 4, 467, 5, 56, 57, 6, 67, 68, 7, 78, 8, 89, 9, 10	COMMENCER LA COMPACTION LORSQU'IL Y A 600 MM (24 PO) DE MATÉRIAU AU-DESSUS DES CHAMBRES. COMPACTION EN COUCHES SUPPLÉMENTAIRES D'AU PLUS 300 MM (12 PO) D'ÉPAISSEUR, D'APRÈS UNE DENSITÉ PROCTOR STANDARD MINIMALE DE 95 % POUR LE MATÉRIEL DE GRANULOMÉTRIE ÉTALÉE.
B	**PIERRE DE REMBLAI :** ENTOURE LES CHAMBRES ET EST SITUÉE ENTRE LA PIERRE NETTE DE FONDATION ET LA COUCHE « C ».	PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE, DE TAILLE NOMINALE DE 20 À 50 MM (DE ¾ À 2 PO).	NORME M43(1) : 3, 4	AUCUNE COMPACTION NÉCESSAIRE.
A	**PIERRE DE FONDATION :** SOUS LES CHAMBRES ET EST SITUÉE ENTRE LE SOL DE FONDATION ET LA BASE DES CHAMBRES.	PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE, DE TAILLE NOMINALE DE 20 À 50 MM (DE ¾ À 2 PO).	NORME M43(1) : 3, 4	UTILISER UN COMPACTEUR À PLAQUE OU UN ROULEAU POUR OBTENIR UNE SURFACE PLANE(2,3)

REMARQUES :
- 1.1. LES RÉFÉRENCES À L'AASHTO CITÉES CI-DESSUS SONT FOURNIES UNIQUEMENT POUR LA GRANULOMÉTRIE. LA PIERRE DOIT AUSSI ÊTRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE. PAR EXEMPLE, SI DE LA PIERRE NO 4 DOIT ÊTRE UTILISÉE, ON DIT : « PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE NO 4 (NORME M43 DE L'AASHTO). »
- 1.2. POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES EN MATIÈRE DE COMPACTION DU MATÉRIAU DE LA COUCHE « A », IL FAUT PLACER ET COMPACTER CHAQUE COUCHE D'UNE ÉPAISSEUR MAXIMALE DE 230 MM (9 PO) EN 2 PASSAGES COMPLETS D'UN VIBROCOMPACTEUR.
- 1.3. SI LA COMPACTION RISQUE DE COMPROMETTRE L'INTÉGRITÉ DE LA SURFACE D'INFILTRATION, D'APRÈS LES CHARGES STANDARD, IL EST POSSIBLE D'APLANIR LA SURFACE PAR RACLAGE OU NIVELAGE SANS RECOURIR À DE L'ÉQUIPEMENT DE COMPACTION. DANS LE CAS DE CHARGES SPÉCIALES, COMMUNIQUER AVEC ADS CANADA POUR CONNAÎTRE LES EXIGENCES APPLICABLES.

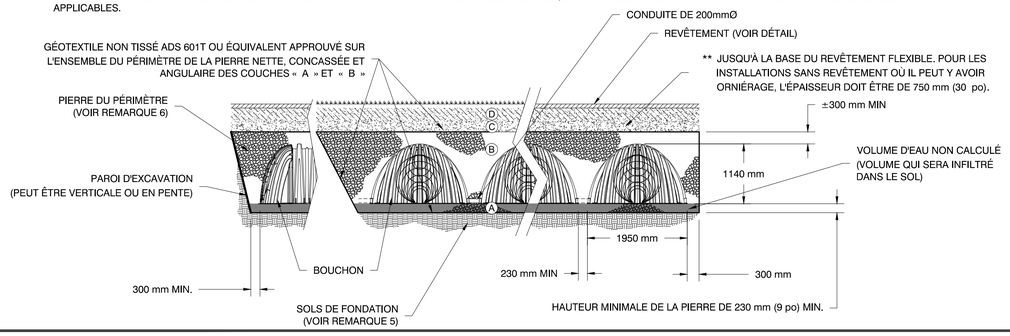
CONDUITE DE 200mmØ
REVÊTEMENT (VOIR DÉTAIL)
GÉOTEXTILE NON TISSÉ ADS 601T OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ SUR L'ENSEMBLE DU PÉRIMÈTRE DE LA PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE DES COUCHES « A » ET « B »
** JUSQU'À LA BASE DU REVÊTEMENT FLEXIBLE. POUR LES INSTALLATIONS SANS REVÊTEMENT OÙ IL PEUT Y AVOIR ORNIÉRAGE, L'ÉPAISSEUR DOIT ÊTRE DE 750 mm (30 po).
PIERRE DU PÉRIMÈTRE (VOIR REMARQUE 6)
±300 mm MIN
VOLUME D'EAU NON CALCULÉ (VOLUME QUI SERA INFILTRÉ DANS LE SOL)
PAROI D'EXCAVATION (PEUT ÊTRE VERTICALE OU EN PENTE)
1140 mm
1950 mm
BOUCHON
230 mm MIN
300 mm
300 mm MIN.
SOLS DE FONDATION (VOIR REMARQUE 5)
HAUTEUR MINIMALE DE LA PIERRE DE 230 mm (9 po) MIN.

REMARQUES :
1. LES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE CERTIFIÉES SELON LA NORME CSA B184.2 POLYPROPYLENE (PP) CHAMBERS ET CONFORMES AUX EXIGENCES DE LA NORME ASTM F2418 STANDARD SPECIFICATION FOR POLYPROPYLENE (PP) CORRUGATED WALL STORMWATER COLLECTION CHAMBERS.
2. LES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE CONÇUES SELON LES EXIGENCES DE LA NORME CSA B184.0 GENERAL REQUIREMENTS AND METHODS OF TESTING FOR POLYMERIC SUBSURFACE STORMWATER MANAGEMENT STRUCTURES ET CELLES DE LA NORME ASTM F2787 STANDARD PRACTICE FOR STRUCTURAL DESIGN OF THERMOPLASTIC CORRUGATED WALL STORMWATER COLLECTION CHAMBERS.
3. LE TABLEAU SUR LES MATÉRIAUX DE REMBLAI ACCEPTABLES FOURNIT L'EMPLACEMENT DES COUCHES, LA DESCRIPTION, LA DÉSIGNATION DANS LES NORMES ET LES EXIGENCES DE DENSITÉ POUR LA FONDATION, LE REMBLAI ET LES MATÉRIAUX DE REMBLAI.
4. LE PÉRIMÈTRE DE PIERRE DOIT ATTEINDRE LA PAROI D'EXCAVATION, QU'ELLE SOIT VERTICALE OU EN PENTE.
5. UNE FOIS LA COUCHE « C » EN PLACE, TOUT MATÉRIAU OU SOL PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR LA COUCHE « D », JUSQU'À LA SURFACE FINALE. LA MAJORITÉ DES SOLS DE FONDATION DU REVÊTEMENT PEUVENT REMPLACER LES MATÉRIAUX EXIGÉS POUR LA COUCHE « C » OU « D », À LA DISCRÉTION DE L'INGÉNIEUR.

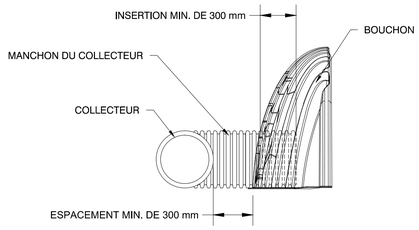

REMARQUE : LE MANCHON DU COLLECTEUR DOIT ÊTRE INSTALLÉ À L'HORIZONTALE POUR UNE INSERTION ADÉQUATE DANS L'OUVERTURE DU BOUCHON.

DÉTAIL DE L'INSERTION DANS UN BOUCHON

ÉCHELLE : AUCUNE

rue

rue

PLAN - REPÈRE

NOTES GENERALES

STRUCTURE	SDK ET ASSOCIÉS
ARCHITECTURE	NFOE
Mécanique, électrique	Bouthillette Parizeau 514-383-0747

AUTRES INTERVENANTS

8				
7				
6				
5	**POUR APPEL D'OFFRE**	**E**	**2015/09/10**	**A.L.**
4	**POUR PERMIS**	**D**	**2015/09/08**	**A.L.**
3	**AVANCEMENT 100%**	**C**	**2015/07/10**	**A.L.**
2	**AVANCEMENT 60%**	**B**	**2015/05/15**	**A.L.**
1	**AVANCEMENT 40%**	**A**	**2015/04/28**	**A.L.**

EMISSIONS

ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS INC.
700 chemin Avila
Piedmont (Québec)
J0R 1R3
T.: 450.227.1857
F.: 450.227.8950
C.: equipe@laurence.ca

Génie Civil

PROJET PROF.	**14.18.01**
FICHIER PROF.	**264-C064.DWG**
CONCEPTION	**S.B.M.**
DESSIN	**S.B.**
VÉRIFICATION	**A.L.**
APPROBATION	**A.L.**

INGÉNIEUR Alexandre Latour 5006755 QUÉBEC

PROFESSIONNELS

Commission scolaire de Montréal

Service des ressources matérielles
3700, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1X 1Y6

ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE
9900, avenue D'Auteuil, Montréal (Qc) H3L 2K1
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE AHUNTSIC ANNEXE

264 004 370

PROJET

ÉCHELLE	AUCUNE
FICHIER CSDM	264-C064.DWG

COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES

C064 / 11

PAGE

XXX-A1-C_csdm15.dwg

P: \SI_PROJETS\ 14167\DAO\ 264-C064.dwg, 2015-09-10 15:46:01